

Formation Espaces Confinés

Intervenir en espaces confinés

Le + Groupe ACN :

Attestations de formation remises sur place.

Pré-requis :

Aptitude médicale.

Formation et aptitude au port des appareils respiratoires isolants (ARI), si utilisés lors des interventions.

Durée :

7 heures - 1 journée

Public :

Travailleurs effectuant des interventions dans des espaces confinés (caractérisé par un rapport volume / dimension d'ouverture tel que les échanges d'air sont réduits, et qu'il existe un risque d'asphyxie, d'intoxication, d'incendie, ou d'explosion).

Les modes opératoires recommandés préconisent au minimum un opérateur et un surveillant, voire un opérateur, un surveillant et un chef d'équipe.

Lieu :

En intra dans votre établissement.

En inter dans nos centres de formation.

Participants :

1 collaborateur minimum.

8 collaborateurs maximum par groupe.

Objectifs :

- A la fin de cette formation, le stagiaire doit être capable d'évaluer les risques liés aux opérations en espaces confinés, et de mettre en œuvre les procédures et les équipements garantissant la sécurité des intervenants et des autres personnes .

Programme :

- **Les obligations des employeurs et travailleurs en matière de santé et de sécurité au travail.**

- **Les documents concourant à la prévention (information succincte sur le Document Unique d'Evaluation des Risques et les Plans de Prévention).**

- **La responsabilité pénale en cas d'accident de travail.**

- **La nature des risques en espaces confinés :**

- Asphyxie, intoxication, explosion, autres ...
- Gaz dangereux.

- **La démarche de prévention :**

- Evaluation des risques et organisation du travail.

- **Les modalités d'intervention :**

- Instructions de sécurité de l'employeur.
- Protections collectives et individuelles (dont Appareils Respiratoires Isolants – ARI - le cas échéant, contrôleur d'atmosphère, et autosauveur).
- Environnement de l'espace confiné.
- Rôle des différents intervenants (opérateur, surveillant, chef d'équipe).

- **Mises en situations d'organisations du travail selon le rôle des intervenants.**

- **Mises en situations reproduisant les conditions de travail habituelles des stagiaires, avec le matériel professionnel fourni par l'employeur.**

- **Mises en situations de sauvetage.**

Modalités pédagogiques et évaluations :

Evaluation continue et théorique avec délivrance d'une attestation de formation à la fin de la session.

Exposés théoriques, mises en situation pratiques, études de cas et partage d'expériences.

Equipements à mettre à disposition par l'entreprise :

- Espace confiné - Potence ou équivalent avec treuil et système antichute - Balisage - Moyen de ventilation de l'espace confiné - Moyens de communication (ex. : émetteurs-récepteurs) - Contrôleur d'atmosphère - Explosimètre (si nécessaire selon l'espace confiné) - Harnais (fonctionnel pour le travail et antichute) - Autosauveur - Equipements de protection individuels des stagiaires - Instructions de sécurité de l'employeur.